



# Laruntz Laruns

## EDITO

Ce deuxième bulletin municipal vient comme promis, vous faire part de l'action et de la vie municipale de notre cité au terme des 18 premiers mois de notre mandat. A sa lecture, vous allez pouvoir vous rendre compte de la diversité et de la richesse des actions que mène notre conseil municipal avec tous les services concernés de notre commune.

Dans le droit fil de nos engagements, un grand nombre de dossiers ont déjà été traités et bien sûr d'autres sont en cours d'élaboration, ou de réflexion.

S'agissant de **NOS SERVICES** : l'audit réalisé début 2009, donne les moyens à chaque responsable de services de mettre en place une organisation et une méthodologie moderne de communication et d'actions optimisées. Le cadre de travail ainsi défini doit assurer à la collectivité une gestion efficace.

Le **CADRE de VIE** de notre village est au cœur de nos préoccupations : piscine, crèche, CCAS, bibliothèque, nombreux travaux sur notre patrimoine (voirie, bâtiments...) sont là pour témoigner des actions déjà entamées et des orientations prises.

La **REMISE en VALEUR** de nos **RESSOURCES PROPRES** participe également de la dynamique globale. La revitalisation de notre **FORET** et de son exploitation est depuis plus d'un an réelle. La coupe par câble de Gélan, exemplaire, et la deuxième coupe d'Arriutort, sont là pour en témoigner.

Par ailleurs, notre commission agro pastorale s'implique totalement dans l'accompagnement de **L'ACTIVITE AGRICOLE** et de son développement.

**L'ETABLISSEMENT THERMAL** des Eaux-Chaudes et **le SITE D'ARTOUSTE** sont deux dossiers particulièrement importants de notre économie. Aussi, captant toute notre attention, avec tous les partenaires institutionnels, nous nous sommes attachés avec des cabinets d'experts à bâtir une démarche qui permette de pérenniser ces sites. Ils sont les **garants du maintien de notre tissu social**, notamment grâce au nombre d'emplois très important qu'ils génèrent.

Enfin, malgré une conjoncture difficile, je me plais à mettre en avant **l'aboutissement du projet du « LOTISSEMENT BIGORRE »**. Au terme de plusieurs années, après une modification du Plan d'Occupation des Sols indispensable et de nombreuses concertations avec les services de l'Etat, je peux dire aujourd'hui aux **16 familles** que j'ai eues le plaisir de recevoir en mairie ces derniers jours : **« votre projet peut enfin se réaliser ! »**. Les travaux de construction du lotissement par la commune commenceront cette fin d'année et seront terminés au mois de **février 2010**, permettant ainsi la construction des premiers logements.

Avec tout mon conseil municipal, je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin, qui j'espère vous éclairera sur notre action municipale.

Robert Casadebaig, votre Maire

## SOMMAIRE

|                                        |          |
|----------------------------------------|----------|
| Cadre de vie<br>& vie municipale ..... | p. 2 à 5 |
| Exploitation forestière .....          | p. 6     |
| Pastoralisme .....                     | p. 7     |
| Vie touristique.....                   | p. 8-9   |
| Vie culturelle & associative .....     | p. 10-11 |
| Quelques brèves.....                   | p. 12    |

Directeur de publication : R. Casadebaig,  
Maire de Laruns

Comité de rédaction : Ouvrage collectif

# CADRE de VIE...

## PISCINE

DES ACTIVITÉS nombreuses et ouvertes à tous, du lundi au vendredi :

- l'aquafitness le lundi soir,
- l'aquajogging le mardi soir,
- le Club enfants le mercredi soir,
- le perfectionnement pour adultes et l'aquagym, le jeudi soir,
- l'aquagym sénior le vendredi matin,
- un créneau sans public est aménagé pour les femmes enceintes le vendredi,
- une nocturne : le vendredi,
- les bébés nageurs le samedi matin.

Ouverture au public en dehors des activités :

lundi : 16h-18h30

mardi : 16h-20h15

mercredi : 9h30-12h15 / 15h-18h15

jeudi : 16h-18h

vendredi : 10h30-12h15/16h-21h

samedi : 10h30-12h30/15h-19h

dimanche : 9h30-12h30

DES TRAVAUX programmés en 2009 et en 2010 :

La mairie a effectué en 2009 :

- des changements de douches,
- la rénovation du tour de bassin,
- un changement de chaudière.

Pour 2010 : toiture et réfection du bassin.

## BILAN DU CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs a connu cette année une bonne fréquentation : **136 enfants** durant 6 semaines. Son **nouveau directeur et sa dynamique équipe d'animation**, ont su proposer des activités riches et variées et les horaires d'accueil (soir et matin) ont été élargis pour mieux répondre à la demande des familles.

Le bon fonctionnement du centre de loisirs

## POINT SUR LA CRÊCHE

A ce jour, **43 enfants** sont déjà pré-inscrits sur l'ensemble des deux sites. Le choix de deux sites et leur localisation répondent à la demande des parents et des financeurs (comme la CAF et le Conseil Général).

La **Communauté de Communes** de la Vallée d'Ossau est responsable de la réalisation des travaux sur les sites de Laruns et de Louvie-Juzon en partenariat avec les communes qui ont mis des locaux à disposition. **Laruns et Louvie-Juzon ont les permis de construire et n'attendent plus qu'une délibération de la CCVO pour commencer les travaux.**

La **gestion** de la future structure (une directrice pour les deux sites) a été déléguée à l'**association « Pimponet »**, à l'origine du projet.

Ce service permet non seulement de **répondre à une demande croissante de jeunes parents** mais aussi de créer **dix emplois directs**.

Vous pouvez joindre « Pimponet » au :

06 88 58 07 27 ou sur

<http://pimponet.blogspot.com>

## UNE RENTRÉE RÉUSSIE

L'école primaire a gardé ses **4 CLASSES !**

Grâce à l'intervention du Maire auprès de l'Inspecteur d'Académie et l'inscription de **77 enfants**, la rentrée des classes a pu s'effectuer sereinement. M<sup>me</sup> Caroline Chapuis a donc remplacé M<sup>me</sup> Houraa Pradine qui est partie à la retraite.

**48 enfants** sont inscrits en maternelle, et 3 enfants feront leur rentrée en janvier.

**104 enfants** sont inscrits au collège, deux autres arriveront cet hiver pour intégrer la section ski. 13 enfants suivent l'option occitan (du Béarn) mise en place cette année.

est aussi dû au professionnalisme des entreprises sollicitées : d'une part, grâce à la disponibilité de l'entreprise de transport locale qui a su s'adapter aux contraintes horaires très changeantes, et, d'autre part, par la qualité des repas fournis par l'auberge de Béost, qui s'est fortement impliquée en sensibilisant les enfants à la cuisine d'ici et d'ailleurs.

# ...& VIE MUNICIPALE

## URBANISME : QUELQUES RÈGLES DE BASE

Lionel Arruebo

Dans quel cas faut-il demander un permis de construire, un permis d'aménager ou faire une déclaration préalable ?

Construction nouvelle :

- L'édification d'une construction nouvelle est par principe soumise à un permis de construire.

- Toutefois, les constructions de petites tailles sont soumises à une simple déclaration préalable. Les constructions très petites ou temporaires sont dispensées de toute formalité.

Travaux exécutés sur une construction existante :

- Les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur ou la destination d'un bâtiment sont soumis à autorisation.

- Les travaux les plus importants doivent faire l'objet d'un permis de construire.

- D'autres travaux sont soumis à simple déclaration préalable.

Aménagements :

- Les travaux les plus importants doivent faire l'objet d'un permis d'aménager.

- D'autres aménagements sont soumis à simple déclaration préalable.

Pour retirer un imprimé, déposer un dossier ou pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser aux Services techniques, 22 rue du Port ou en Mairie. Les imprimés sont également téléchargeables sur le site internet [www.urbanisme.equipement.gouv.fr](http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr).

## LE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

L'Union européenne, impose aux pays membres de délivrer des passeports comportant deux identifiants biométriques (photographie numérisée du visage et empreintes digitales).

## LOTISSEMENT BIGORRE :

### LA SITUATION SE DÉBLOQUE

Dès l'automne, les permis de construire vont enfin pouvoir être déposés ! Le projet était bloqué par des contraintes administratives (Plan d'Occupation des Sols) : un classement inadapté ne permettait pas de réaliser le lotissement dans les meilleures conditions, notamment sur le plan de l'architecture, de la sécurité (accès sur les voies publiques...), les pentes de toit...

Après plusieurs réunions de concertation avec les services de l'Etat, en présence également du géomètre, du maître d'œuvre des futures constructions, après l'enquête publique qui vient de donner un avis favorable pour modifier ce classement, les permis de construire vont enfin pouvoir être instruits. Le permis de lotir a été déposé par la mairie et les futurs propriétaires, des 16 lots attribués peuvent se rapprocher de leur maître d'œuvre pour finaliser leur projet.

## LE C.C.A.S. SE PROFESSIONNALISE

- Un numéro direct : le 05 59 05 56 56

- Dépôt d'un dossier « agrément qualité CROSMS » (Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico Sociale) sur lequel les services du Conseil Général ont déjà donné un avis favorable. Cette habilitation, nécessaire à la poursuite du service d'aide à domicile, confirme la qualité des services proposés chez les personnes âgées et facilite les démarches des familles.

- Nouveau logiciel afin de faciliter et gérer au mieux ce service.

- Aides à domiciles : tenue vestimentaire identique pour nos agents et formations : Diplôme PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) et Diplôme d'assistant de vie aux familles pour 3 agents.

- Conventions de partenariat avec toutes les communes du canton pour y maintenir l'activité d'aide à domicile.

Pour information :

L'aide financière attribuée jusqu'alors aux étudiants a été élargie aux lycéens. Vous pouvez contacter le C.C.A.S. pour plus de renseignements à partir du mois d'octobre.

Le passeport biométrique a pour objectifs à terme, de remplacer le passeport classique qui n'est plus délivré et de limiter les faux passeports.

Vous pouvez, depuis le 8 juin 2009, vous adresser à la mairie de Laruns qui traite désormais les demandes de passeports biométriques sur le canton.

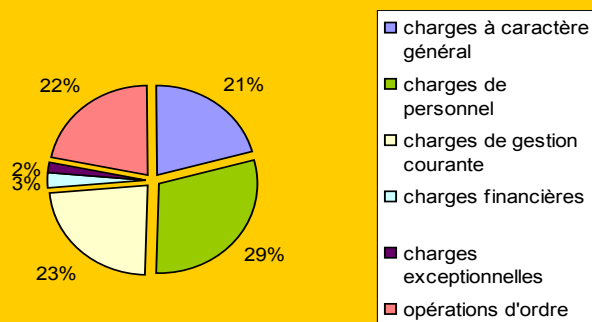
# CADRE de VIE...

## POINT SUR LES FINANCES

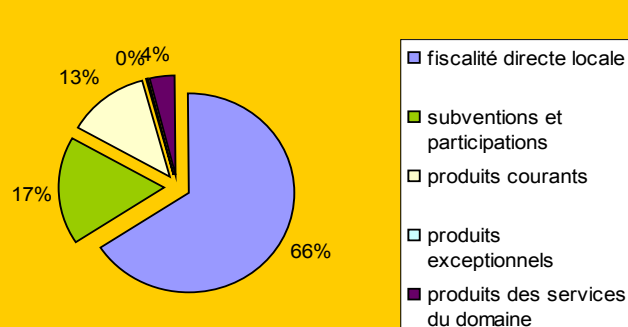
Le conseil municipal a voté un budget primitif de 5 091 537 € en fonctionnement et de 4 917 706 € en investissement. Les dépenses d'investissement ont été inscrites dès 2009 au budget primitif afin d'être programmées sur toute la durée du mandat. Tout ne sera donc pas réalisé en 2009 mais les opérations sont lancées.

Les investissements programmés concernent principalement la remise en état du patrimoine (voirie, bâtiments...), la volonté d'avoir des outils touristiques qui fonctionnent (Artouste, thermes...), des outils de travail aux normes (cabanes pastorales, informatisation ...) et enfin la création d'un pôle culturel.

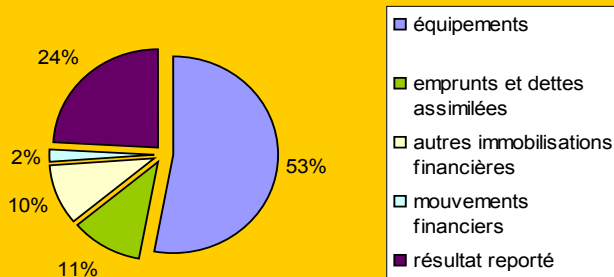
### Dépenses de fonctionnement : 5 091 537 €



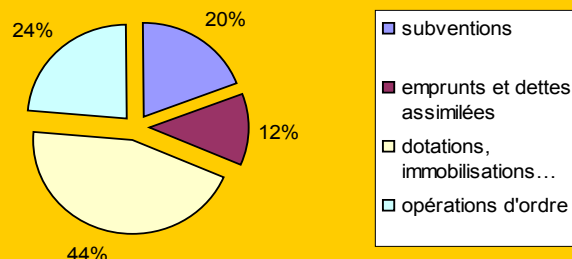
### Recettes de fonctionnement : 5 091 537 €



### Dépenses d'investissement : 4 917 706 €



### Recettes d'investissement : 4 917 706 €



### Des travaux conséquents pour :

- L'église et le presbytère (95 560 €),
- les écoles (31 700 €),
- la piscine (120 000 €),
- la mise aux normes de l'établissement thermal (263 370 €),
- la mairie, l'éclairage public, l'électrification, le gymnase (292 320 €),
- la voirie (350 400 €),
- les travaux de piste à Artouste (490 000 €),
- la mise aux normes de cabanes (35 000 €),
- la construction d'un pôle culturel (375 000 €).

### A noter :

- Une gestion rigoureuse a permis de ne plus utiliser la ligne de trésorerie qui servait auparavant à assumer les charges de gestion courante.
- Les taux d'imposition sont identiques à ceux de 2008 et 2007.

A savoir : Taxe d'habitation : 11,15 %  
Foncier bâti : 19,49 %  
Foncier non bâti : 29,92 %  
Taxe professionnelle : 26,75 %



# ...& VIE MUNICIPALE

## ZOOM SUR LES TRAVAUX DE LA REGIE ELECTRIQUE

La régie électrique s'est engagée en 2009 sur des travaux conséquents : 324 760 € ont été programmés en 2009. Les subventions recherchées sur ces travaux sont de 192 348 €, soit environ 60 %.

Ont déjà été réalisés :

- l'extension et le renforcement du réseau basse tension rue Aygueberre\*, ainsi que l'effacement du réseau France Télécom,
- le remplacement de 3 lampadaires, lotissement Dous Moulins,
- l'enfouissement du réseau basse tension, la rénovation de l'éclairage public et l'effacement du réseau France Télécom, promenade de l'Arriussé\* rive droite.

Sont programmés cet automne :

- l'enfouissement de la ligne haute tension entre Gabas et l'usine SHEMA d'Artouste,
- le remplacement du poste haute tension/Basse tension de Gabas,
- ainsi que l'enfouissement du départ de la ligne basse tension issue du poste de Gabas et alimentant le sud du hameau de Gabas.

## AUTRES TRAVAUX EN IMAGES



La mairie en travaux



Nouvelle façade, nouveaux volets



Entrée Sud de Laruns



Ralentisseurs Arriussé / Arriu sec



chemin de List



chemin de List

\*arriussé / arriu sec : ruisseau asséché

\*caobere/cau bèra : un grand creux, fossé

### A signaler :

L'effondrement du mur de soutènement de la route de la Caobere\*, survenu cet hiver, a nécessité de nouveaux travaux.

Au terme de plusieurs réunions entre l'entreprise, sa compagnie d'assurance, les divers experts et la commune, il a été décidé que la totalité du coût des travaux serait prise en charge par les assurances. Travaux qui, s'ils ont occasionné des désagréments, n'ont donc rien coûté à la collectivité.



La caobere\* / la cau bèra



La caobere\* / la cau bèra



La caobere\* / la cau bèra

\*voir article page 10, sur les noms de lieux

# FORET : l'exploitation relancée

## LANCEMENT DE LA PREMIÈRE TRANCHE DE DÉBARDAGE PAR CÂBLE DE GÉLAN APRÈS 6 ANS D'ATTENTE

Le martelage avait été effectué par les services de l'O.N.F. en 2003.

La dernière exploitation date de 1972. C'est une **exploitation difficile**, en raison de fortes pentes et de barres rocheuses. Par ailleurs il y existe de **forts enjeux environnementaux**.

**La coupe est subventionnée** par l'état car la zone est dépourvue d'accès (pas de route forestière).



**L'aménagement forestier de la commune** (document qui engage la politique forestière de Laruns pour les 15 à 20 ans à venir) lancé en 2003 par l'O.N.F. est terminé.

Ce document permettra d'augmenter les récoltes de bois **en valorisant et entretenant le patrimoine forestier** de la commune soit **5891,44ha**.

L'aménagement précédent permettait de récolter 3 929m<sup>3</sup>/an, les objectifs du nouvel aménagement seront de **5 700m<sup>3</sup>/an**.

### QUELQUES CHIFFRES :

Bilan forestier 2008 :

- Ventes de coupes de bois : 75 000 €
- Affouage : 14 000 €

Ventes coupes de bois 2009 :

- Bitet : 466m<sup>3</sup>
- Hourq\* : 672m<sup>3</sup>
- 2<sup>ème</sup> tranche Arriutort\* 1400m<sup>3</sup> (le hêtre pour l'affouage et le sapin vendu à BMO)

A noter : Entre la tempête et la crise, les ventes de coupes de bois s'effectuent dans une période délicate.

### POUR INFO :

Un arrêté municipal, affiché en mairie, régleme la accès aux pistes d'Arriutort\*, Cinq-monts et Gourzy. Les autorisations seront à demander à la mairie.



400m<sup>3</sup> pour l'affouage (hêtre) et 1 800m<sup>3</sup> pour BMO (sapin), soit un total de 2 200m<sup>3</sup>.

\*Arriutort / Arriu tòrt : ruisseau sinueux. La montagne a pris le nom du torrent

\* Hourq / Horc : lieu planté d'arbres .



# PASTORALISME

## DIAGNOSTIC PASTORAL



Le Diagnostic Pastoral rendu le 26 avril dernier a permis à de nombreux éleveurs de s'exprimer sur le fonctionnement des estives où ils transhument.

Nous remercions l'IPHB, le Centre Départemental de l'Elevage Ovin, le Lycée Agricole des Métiers de la Montagne ainsi que la Chambre d'Agriculture pour le travail accompli.

Suite à cette rencontre 2 premiers projets ont été retenus :

- **la mise aux normes de la cabane d'Aule** (engagement des bergers qui l'utilisent à l'heure actuelle MM. Mounague et Léchardoy) avec une étude réalisée par le CDEO et le PACT du Béarn.

- **le développement du pôle pastoral : Gourzy, Cézy, Annouilhas.**

Suite à une demande du Syndicat du Bas Ossau pour la création d'une piste quad, le Conseil Municipal a décidé de confier à la DDEA ce projet qui implique :

- l'amélioration de la desserte de Gourzy,
- l'amélioration de la cabane de Cambey,
- la révision des captages d'eau,
- la création d'une desserte pour désenclaver l'estive de Cézy.



## DES TRAVAUX DANS LES CABANES

Suite à un rapport de la DDSV en Juin 2008 des travaux (carrelage, peinture, pose d'étagères inox...) réalisés par les services techniques ont été engagés pour rénover les salles de fabrication de Brousset (Centre Pastoral, Las \*Quebas et Socques).

Des travaux d'entretien réalisés sur des captages d'eau ayant eu de mauvaises analyses en 2008 ont permis de retrouver une qualité d'eau satisfaisante cette année.



## AUTRES INFOS DU MONDE PASTORAL

- **Le déplacement du Maire à Paris**, au sein d'une délégation départementale, pour rencontrer le directeur de cabinet du ministre de l'agriculture, a permis une modulation des seuils de chargement ainsi qu'une sensible augmentation de la PHAE2 (prime à l'herbe agro environnementale).

- **Une nouvelle convention pour l'estive de Sesques** a été signée pour une durée de 5 ans avec Mr Laborde-Boy.

- La recherche de troupeaux supplémentaires a permis de **renforcer le chargement sur les estives** de Soussouéou (16 vaches) et de Saubiste (15 vaches).

- **L'emploi du pâtre a été reconduit.** De petits travaux d'entretien lui ont été confiés, travaux réalisés avec l'aide du garde-champêtre lors de ses sorties « montagne ».

- **Les bacades ont été augmentées** de 2,5% pour la saison 2009.

- **Le règlement pastoral** (encadrant les usages des pâturages collectifs de la commune) a été retravaillé en concertation avec l'avocat de la commune pour aboutir à la création de 4 catégories d'utilisateurs.

# VIE TOURISTIQUE ...

## OFFICE DE TOURISME

S'il est encore tôt pour faire un bilan complet de la fréquentation des mois de juillet et août 2009, les touristes et les visiteurs sont venus un petit peu moins nombreux que l'année dernière (estimation de -5.6%) malgré une météo plutôt favorable.

Le **nombre de nuitées** estimées pour ces deux mois d'été est de 183 700 en 2009 pour 188 800 en 2008 pour l'ensemble de la vallée d'Ossau.

Cet été, **quelques nouveautés** ont été mises en place par l'O.T. afin de renforcer l'information touristique notamment :

- son **ouverture toute la journée et plus tard le soir**,
- des **animations de loisirs gratuites** ont été proposées : tir à l'arc, golf, badminton (plus de 400 estivants en ont profité).
- la mise en ligne du tout jeune **site internet** de l'OT :

[www.ossau-pyrennes.com](http://www.ossau-pyrennes.com)

[www.ossau-pyrenees.com](http://www.ossau-pyrenees.com)

En plus de l'information touristique, le site internet vous permet de trouver les informations pratiques comme :

- le programme du cinéma,
- les horaires de la piscine,
- l'agenda des animations.

Ce site internet intègre et unifie la promotion de la station thermale des Eaux-Chaudes, du petit train d'Artouste et des manifestations culturelles et touristiques comme la prochaine « Hera deu Hromatge » des 3 et 4 octobre prochain.

*B.Allein*

## UNE CHARGÉE DE MISSION POUR VALORISER LE TERRITOIRE

Recrutée pour un an par la mairie, **Karine Laplace** a pris ses fonctions début juillet. Originaire de Monein, une licence professionnelle « Conduite et gestion de projets de valorisation des produits du terroir » et une licence de « gestion et d'aménagements des structures touristiques en milieu rural » en poche, Karine a pour **mission de développer et d'organiser les manifestations culturelles et touristiques phares** qui valorisent l'image de Laruns et de la vallée.

**Il s'agit pour l'instant** d'apporter un soutien technique et professionnel aux bénévoles du Challenge d'Ossau et de la Hera deu Hromatge.

C'est une volonté de la mairie de **développer et faire grandir ces manifestations** qui, de part leur fréquentation importante et leur programme, participent à la **valorisation culturelle, économique et touristique du territoire**.

Et pourquoi ne pas réfléchir à un autre événement de ce type dans l'année...

## EQUIPEMENT DU SITE DU HOURAT\*

Le site du Hourat a été **aménagé en collaboration avec une association larunsoise**. La LOBOT' s'est beaucoup investie dans ce projet, afin de définir le tracé souhaité et d'aménager les parties les plus techniques.

C'est le site de LUSTOUR, non exploité et en friche sur le domaine du Hourat qui a été choisi afin de **créer une piste de descente de VTT** facile d'accès et aux portes de Laruns.

Sur ce même site, l'**accès aux voies d'escalade de la falaise** du Hourat, très fréquentée tout au long de l'année par de nombreux grimpeurs, a été **sécurisé**.



\* Hourat/Horat : trou



## ARTOUSTE : EMBELLISSEMENT DU VILLAGE EN IMAGES



Parking,  
jeux pour les enfants,  
aménagement du parcours santé.



Une étude programmée dès 2008 a révélé, de manière objective, les multiples dysfonctionnements de la station, qu'il s'agisse du domaine skiable, du village, de la communication, des équipements... Mais cette étude a également apporté des solutions pour y remédier. Certaines sont faciles à mettre en oeuvre,

telles la réfection des parkings, l'aménagement du parcours santé, l'équipement de jeux pour enfants...

D'autres sont plus compliquées à mettre en oeuvre et doivent donc être programmées dans le temps. Elles nécessitent une concertation étroite et un partenariat efficace entre la municipalité et les différents acteurs concernés, afin que cette station puisse jouer pleinement son rôle de pôle touristique dans notre vallée.



## LES THERMES

La saison thermale aux Eaux-Chaudes a commencé le 14 mai. Elle se terminera le 24 octobre. 18 personnes y sont employées et permettent de faire fonctionner l'établissement.

Afin d'améliorer la qualité des soins et de l'accueil, de nombreux travaux ont été effectués :

- réfection complète de la piscine thermale,
- sécurité incendie sur l'ensemble de l'hébergement,
- réhabilitation de la plomberie pour la pérennité sanitaire du réseau de distribution thermale,
- réfection du parking, goudronnage de l'accès aux cuisines de l'établissement,

- nouvelles tenues vestimentaires pour le personnel.

D'autres travaux sont programmés pour 2010. Ils permettront en plus du travail de prospection effectué par la Directrice Pascale Benoît d'augmenter encore la fréquentation.

### Fréquentation au 30/08/09 :

- 224 curistes extérieurs,
- 78 curistes hébergés sur place,
- 858 forfaits remise en forme,
- 280 soins solos (un seul soin).

# VIE CULTURELLE...

## BIBLIOTHÈQUE ET CYBERBASE



En attendant la construction d'un bâtiment neuf qui accueillera la ludothèque, la bibliothèque et la cyberbase, ces deux dernières sont désormais installées (provisoirement et après consultation

des services compétents du Conseil Général et de la Maison des Communes) dans un local neuf loué par la mairie, sur le parking dit Pucheu.

Aucun local, parmi les nombreux bâtiments du patrimoine de la commune, ne répondait à des normes de sécurité strictes en matière d'accueil du public pour accueillir, provisoirement la bibliothèque et la cyberbase.

La bibliothèque est actuellement gérée par les bénévoles actifs de l'association « Lous Esberits ». Elle était dotée d'une subvention de 1000 €.

L'association a en projet depuis une dizaine d'années déjà, **le passage d'une bibliothèque associative à une bibliothèque municipale**. Ce changement de statut, à savoir une régie municipale en étroite collaboration avec les bénévoles, est la norme dans tout le département. Cette évolution permettrait aux bénévoles de décharger une partie du travail sur un employé qualifié, mais également d'avoir un budget de fonctionnement, d'animation et d'achat d'ouvrages. De quoi réjouir nos lecteurs donc...

La mairie travaille sur ce projet en partenariat avec les services du Conseil Général et l'association « Lous Esberits ». Elle va également lancer une étude relative à la faisabilité de cette nouvelle médiathèque.

### Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Tous les mercredis et samedis : 17h-19h

Adhésion annuelle de : 6 €/adulte ;  
3 €/enfant.

**Le prêt des documents est gratuit.**

### Horaires d'ouverture de la cyberbase :

Mercredi 10H-12H et vendredi 14H-17H

**Ateliers de l'automne** : 2 heures et uniquement sur inscriptions au 05.59.39.56.13 ou 06.73.20.28.20

11/09 : cuisine sur internet

18/09 : initiation ordinateur

25/09 : gestion de fichiers et de dossiers

02/10 : internet

09/10 : téléchargements et maintenance

16/10 : mon.service-public.fr

23/10 : traitement de texte

30/10 : graver un CD

## ARRIUTORT/AYGUEBÈRE/CINQ-MONTS ARRIU TÒRT/AIGA BÈRA...

Beaucoup de **noms de lieux** (communes, hameaux, lieux-dits, rivières...) trouvent leur signification dans le relief, l'environnement, le pastoralisme...

Le béarnais, permet souvent d'en comprendre le sens. **A l'écrit**, certains se servent de la graphie qu'ils ont apprise à l'école pour écrire le français. D'autres, de celle utilisée par l'Education Nationale pour écrire le béarnais. Cette dernière aura peut-être des imperfections mais elle s'efforce de respecter le sens des mots. Cependant, pour tous, **à l'oral**, ces noms de lieux ont la même signification.

**Beaucoup de noms de lieux sont aujourd'hui encore béarnais** et n'ont pas été « francisés ». Ils restent ainsi facilement compréhensibles pour ceux qui comprennent le béarnais. Ex : Arriu tòrt : ruisseau sinueux.

**Beaucoup ont été transformés**, adaptés, perdant ainsi leur sens premier. On trouve alors des significations plus fantaisistes les unes que les autres.

Il faut alors avoir recours à plusieurs disciplines (histoire, géographie, linguistique, enquêtes sur le terrain...) pour essayer d'en comprendre le sens. Ainsi, **certaines interprétations sont fiables quand d'autres ne peuvent être que des suppositions**.

Une chose est sûre, cela entraîne des discussions passionnantes. N'hésitez pas à demander aux anciens, ou à des personnes qui parlent béarnais.

Ex : les Cinq-Monts. Y a-t-il vraiment 5 monts ? S'agit-il d'un glissement malheureux du béarnais « Sémon » vers le français Cinq-Monts ? D'où peut venir ce nom ?

# ...& ASSOCIATIVE

LA LUDOTHÈQUE DES DEUX GAVES VOUS INVITE À VENIR DÉCOUVRIR SES NOMBREUX JEUX ET JOUETS .

## QU'EST-CE QU'UNE LUDOTHÈQUE ?

Un lieu convivial, dédié au jeu, où l'on peut s'amuser en famille, et dans lequel on peut venir jouer sur place et/ou emprunter des jeux et des jouets.

Des professionnelles du jeu, Maryse Laulhé et Marie Delhaye vous accueilleront et vous présenteront les jeux en fonction de vos attentes : recherche de plaisir, rencontres et échanges, apprentissage pour les plus jeunes, défi pour les plus audacieux.



## COMBIEN ÇA COÛTE ?

**Adhésion : 5 € par an**

Jeu sur place : adhésion à l'association obligatoire

Prêt de jeux :

- abonnement individuel : 20 € (1 jeu pour une durée de 3 semaines maximum),
- abonnement familial : 25 € (5 jeux pour une durée de 3 semaines maximum),
- location de grands jeux traditionnels : 10 € par jeu (pour une semaine maximum).



## OÙ ET QUAND NOUS TROUVER ?

Dans le préfabriqué de l'école maternelle, rue du Général de Gaulle, (en face de l'ancienne bibliothèque).

**Tous les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 17h.**

## A QUOI PEUT-ON JOUER ?

- Jeux d'éveils : hochets, encastrements, bouliers...
- Jeux d'imitation : dînette, garage, châteaux forts, ferme, playmobil...
- Jeux de construction et d'assemblage : kaplas, geomag, manipulo, puzzles...
- Jeux de règles pour tous les âges, connus et moins connus : jeu de rapidité, de stratégie, de mémoire, casse-tête...
- Jeux d'extérieur : échasses, croquets, toupie géante, tonneau, voitures à pédales, vélos et tandems...
- Grands jeux traditionnels : grenouille, billard hollandais, puissance 4 ...

Les ludothécaires seront ravies de vous accueillir seul ou accompagnés (seul à partir de 10 ans).

Pour plus de renseignements, elles vous invitent à les appeler au **05 59 71 10 54** ou au **06 84 53 51 80** ou encore à les contacter par mail à l'adresse suivante : [ludotek2gaves@orange.fr](mailto:ludotek2gaves@orange.fr)

*Les responsables de la ludothèque*



# Quelques brèves...

## SYNDICAT DU HAUT OSSAU

Le résultat de l'expertise, (conséquence de la demande de retrait du Syndicat par la commune de Bielle) donne une valeur patrimoniale de 32 millions d'euros. Il s'agit :

- des **600 ha agricoles** du Pont-Long en propriété (exploitation de la ferme du Pont-Long ),
- de la zone industrielle avec 150 ha au total où sont implantées **230 entreprises**,
- des **2392 ha des estives** de Bious, Arres, Séous et Pombie situées sur la commune de Laruns.

S'agissant de la **répartition des revenus**, à ce jour nous continuons à fonctionner par la **proportion des feux**.

S'agissant du **partage des biens**, l'expertise précise qu'il s'agit de **biens privés appartenant aux huit communes d'Ossau**. La **quotité s'appliquerait donc à 1/8** pour chaque commune, s'il devait y avoir un partage résultant du départ de la commune de Bielle.

Cette dernière prendra sa décision au 24 octobre 2009. A ce moment là, les conditions définitives seront analysées par la Commission.

La règle de répartition des revenus, par la proportion des feux, est à ce jour, toujours appliquée : **Laruns possède 127 feux sur 372 au total**.

## HERA DEU HROMATGE 3 & 4 OCTOBRE

Le programme de la traditionnelle Foire au Fromage sera cette année étoffé avec le samedi une **exposition sur le thème « des hommes et des ressources naturelles »** et une discussion ayant pour thème « l'eau ». Une dimension internationale sera donnée à la foire avec la venue d'une délégation de **l'Association des Populations des Montagnes du Monde**. Le **label Agneau de Lait des Pyrénées** sera également mis à l'honneur. Concert le samedi soir, repas sous chapiteau le dimanche midi, et de nombreuses animations. N'hésitez pas à appeler au 06 42 19 71 50.

## MAIRIE : TÉLÉPHONIE ET INFORMATIQUE

**TÉLÉPHONIE** : Le parc de télécommunications étant obsolète et onéreux, la mairie a procédé à son remplacement par un outil performant et moderne.

Mise en place d'un réseau numérique comprenant la **téléphonie illimitée**, l'identifiant de l'appelant, le groupement de lignes, le **transfert automatique**, la **messagerie vocale**, l'**annuaire dédié** (piscine, mairie, services techniques, école maternelle, établissement thermal). Autant de points qui améliorent la **qualité de travail des agents**, l'**accueil des usagers**, permettent un accès haut débit et une plus grande souplesse d'utilisation.

**INFORMATIQUE** : Mise en place d'un réseau informatique permettant à l'ensemble des agents d'**accéder à internet pour une meilleure communication interne et externe**, une amélioration du débit ADSL.

**TÉLÉPHONIE MOBILE** : Depuis plusieurs années les appareils de communication **radio qui équipaient les véhicules des services techniques** étaient hors d'usage et **assujettis à une redevance élevée**.

Pour permettre la **continuité du service et par sécurité**, notamment pour les agents amenés à effectuer des travaux dans des zones isolées, les agents ont désormais une **flotte de 5 portables** qui leur permet de communiquer entre eux en illimité.

## XXII<sup>ÈME</sup> MONTÉE DE L'AUBISQUE

La XXII<sup>ème</sup> Montée de l'Aubisque qui s'est déroulée le 23 août dernier a réuni plus de 800 participants coureurs et marcheurs. **250 bénévoles**, dont de nombreux larunsois, se sont investis pour faire de cette course une réussite !

**Organisée par le CAF** de la Vallée d'Ossau, cette manifestation est soutenue par de nombreux partenaires institutionnels et privés qui apportent leur savoir-faire, leurs compétences et leur dynamisme afin de proposer une course de qualité reconnue au niveau international.

**Saïd JANDARI** s'impose pour la 3<sup>ème</sup> fois en 1h18, devant D. Lafaille qui remporte le Challenge d'Ossau. Le podium féminin était l'un des plus relevés depuis sa création avec **Marie-Laure DUMERGUE**, championne de France de course de montagne, qui s'impose en 1h28, L. DISSLER, V. TELEK, C. BREGNIAS (gagnante du Challenge d'Ossau) et E. MURA.

*K. Laplace*

*K. Laplace*